



## Travailleurs détachés au Tribunal des Prud'hommes d'Arles.

**Grand Rassemblement le 4 octobre à 13 heures 30.**

*Le 4 octobre 2018, cinq salariés marocains attaquent leurs employeurs aux prud'hommes. Ces cinq salariés travaillent depuis des années en France. Leurs conditions de travail et de vie sont particulièrement déplorables.*

Ces cinq salariés attaquent la société d'intérim espagnole Laboral Terra qui les emploie dans le cadre complètement dévoyé du détachement.

Ces cinq salariés attaquent aussi les huit principaux donneurs d'ordres, des sociétés d'emballage et de distribution des produits agricoles. Elles sont implantées dans le Vaucluse, les Bouches du Rhône ou le Gard.

Ces cinq salariés ont supporté des conditions de travail et de vie qui s'apparentent à l'esclavage moderne : s'ils ont un permis de travail en Espagne ils ne peuvent travailler en France que dans le cadre du détachement et ne peuvent s'affranchir de la mafia des entreprises de travail temporaires espagnoles faisant du détachement en France.

Ces cinq salariés sont défendus par la CGT : l'union locale d'Avignon, l'union locale de Tarascon, l'union locale d'Arles, l'union locale de Chateaufort, l'USD84, l'union régionale agriculture- forêt PACA, la fédération de l'intérim, l'UD 13, les commissions ouvrières espagnoles (CCOO) ... ont contribué à monter le dossier. Plusieurs UL et syndicats du Vaucluse et de la région PACA se sont investis financièrement.

Ces cinq salariés auront, face à eux, les gérants des sociétés (peut-être neuf). Ils auront les avocats adverses (peut-être neuf). Ils auront également face à eux les soutiens des gérants, très remontés contre l'extinction d'une filière de travailleurs dont le « coût » est très inférieur à celui de salariés employés légalement.

Pour faire face aux négriers, les fédérations du parti communiste des Bouches du Rhône et du Vaucluse vont s'impliquer. Ian Brossat, adjoint au maire de Paris et tête de liste du PC aux européennes nous a assuré de sa présence. Nous allons contacter les associations amies : le MRAP, la LDH, le MODEF...

L'affaire a déjà été bien médiatisée par deux conférences de presse. Des articles sont parus dans la presse locale (La Provence, La Marseillaise, Vaucluse Matin). Une dépêche de l'AFP a été publiée et reprise par les radios et les journaux nationaux. Médiapart a enquêté et publié un premier article conséquent. Nous devons relancer les médias à la mi-septembre en espérant qu'ils seront nombreux à couvrir le procès.

Il est donc important que les drapeaux de la CGT, qui gère le dossier depuis 15 mois, soient les plus nombreux. L'implication des syndicats, des UL et de l'UD du Vaucluse est nécessaire pour le permettre. L'issue du procès, sera en grande partie dépendante du rapport de force qui va se jouer ce jour.

**En ce sens, l'UD CGT Vaucluse appelle ses syndicats, militants, adhérents à s'inscrire et participer à ce rendez-vous.**

**Le 4 octobre un bus partira d'Avignon vers 11 heures. Un pique-nique, organisé par l'UL d'Avignon, sera pris devant le tribunal.**